

Formation professionnelle

Référent handicap dans le
secteur sanitaire, social et
médico-social associatif.

"Les bases."

J'ai déjà été formé ou
démarré une formation
avec l'association OETH.



Une formation axée sur les besoins du secteur, pratique, expérimentielle
et collaborative via une plateforme d'enseignement à distance.

OBJECTIFS DE LA FORMATION



Permettre au référent Handicap d'exercer pleinement sa mission auprès des salariés en s'appuyant sur les connaissances théoriques et les compétences pratiques spécifiques au secteur sanitaire, social, médico-social associatif.

COMPÉTENCES VISÉES



- Apprendre à communiquer efficacement en interne sur le sujet du handicap au travail, sensibiliser les parties prenantes et créer un environnement inclusif.
- Accompagner les salariés en situation de handicap ou en devenir, les informer et les orienter vers les ressources ou procédures adéquates afin de favoriser leur intégration professionnelle ou leur maintien dans l'emploi.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES



- 100% distanciel avec des modules dispensés en classes virtuelles (synchrone) ou en autonomie (asynchrone).
- Méthodologie d'apprentissage interactive, favorisant les échanges et les mises en situation pratiques.



DURÉE

5 heures 30 dont 4h30 en apprentissage autonome (asynchrone) et une classe virtuelle (synchrone) de 1H00.



VALIDATION DES ACQUIS

Évaluation en continu à travers des tests, quiz, temps de conscientisation. Certificat de réalisation délivré en fin de formation. Documents légaux téléchargeables depuis l'espace formation OETH.



PRÉREQUIS

Avoir déjà été formé ou démarré une formation avec l'association OETH



PUBLIC

Salarié en CDI dans le secteur sanitaire social et médico-social associatif.



SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Supports de formation disponibles en ligne sur l'espace formation OETH.



Programme de la formation : 8 modules pédagogiques

MODULES EN AUTONOMIE

- 30 MIN** • Identifier les notions clés et les différentes typologies de handicap
- 30 MIN** • Identifier le cadre juridique autour de l'obligation d'emploi, connecté à l'accord OETH.
- 45 MIN** • Identifier les ressources et les possibilités d'appui d'OETH pour organiser une veille et appuyer son action.
- 45 MIN** • Identifier les acteurs internes et externes du handicap au travail.



2H15 MIN

MODULES EN AUTONOMIE

- 40 MIN** • Identifier les situations et problématiques de maintien spécifiques aux cœurs de métier du secteur.
- 50 MIN** • Identifier les fondements du maintien dans l'emploi (acteurs et dispositifs de droit commun).
- 30 MIN** • Connaître l'offre de service d'OETH du maintien.



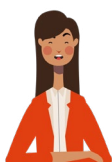
2H15 MIN

TEMPS D'ÉCHANGE

- Retour d'expériences.
- Bilan de la formation.



1H



Modalités pratiques



INSCRIPTION

Les dates et le [formulaire d'inscription](#) sont disponibles sur notre site internet. Consultez les modalités d'inscription détaillées pour connaître chaque étape.



EQUIPEMENTS NÉCESSAIRES

Le matériel informatique avec une caméra, un micro, une connexion permettant de se connecter en visioconférence avec la caméra allumée. Une connexion en très haut débit et/ou en filaire est préconisée.



ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les modalités d'accueil et de prise en compte des besoins des personnes en situation de handicap sont définies ensemble. Pour toutes questions relatives à une situation de handicap, contactez-nous à formation@oeth.org



FINANCEMENT

La formation est totalement prise en charge par l'association OETH.

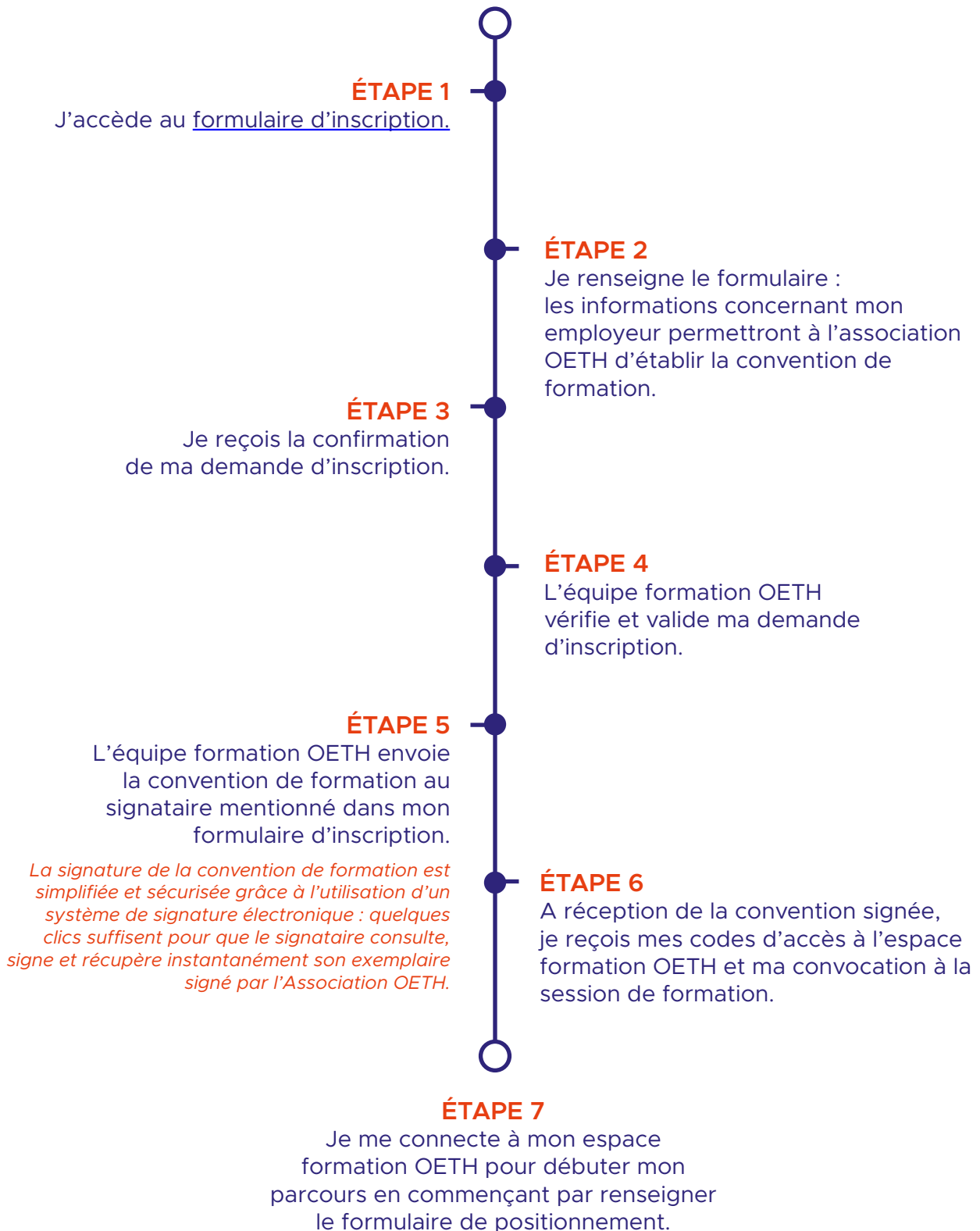
PLUS D'INFORMATIONS ?

✉ Contactez nous par mail à formation@oeth.org



Les modalités d'inscription : les étapes

J'ai déjà été formé ou
démarré une formation
avec l'association OETH.



J'accède au formulaire d'inscription

PLUS D'INFORMATIONS ?

✉ Contactez nous par mail à formation@oeth.org